VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 08 juin 2018

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

58% des Français pour le revenu universel

Que voteraient les Européens dans le cas d'un référendum sur l'introduction du revenu universel *

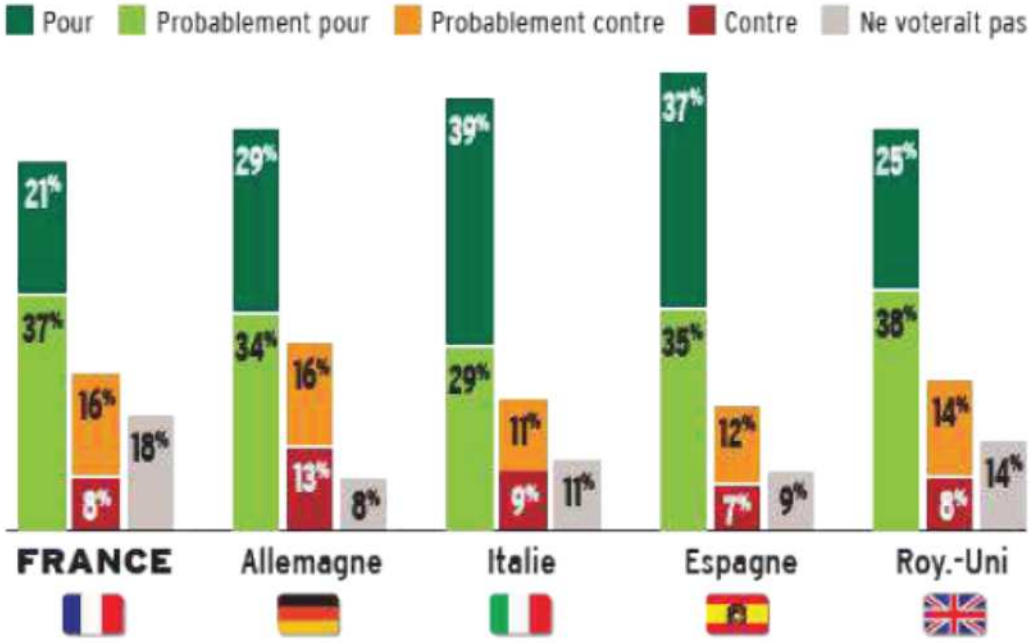

*Versé de façon inconditionnelle par le gouvernement à chaque individu, le revenu universel remplace les autres aides financières et couvre les besoins élémentaires (alimentation, logement, etc.).

Source : Statista - Dalia Research

INFOGRAPHIE CL

Le revenu universel, mesure phare du projet de Benoît Hamon, a été modifié tout au long de la campagne, laissant flotter de nombreuses incertitudes. Pour autant, l'idée a progressé sur l'Hexagone, et supporté par les expérimentations menées dans d'autres pays européens, l'engouement pour un nouveau système de protection sociale grandit. Agriculteur sinistré, aidant familial sans emploi, jeune de moins de 25 ans... nombre de ceux qui ne peuvent ou n'osent pas bénéficier actuellement des aides sociales pourraient ainsi toucher automatiquement le revenu de base que treize départements, réunis mercredi près de Bordeaux, souhaitent expérimenter.

Radiothérapie à Angoulême

L'ex-chef de service jugé par ses pairs après le gros pataquès de novembre

Pantalon jaune foncé, chemise à carreaux assortie et mallette ouverte au pied. Sur la table, un modeste bout de papier, quelques lignes: un plan pour sa défense. Le Dr Philippe Lefèvre, ex-chef du service public oncologie du centre hospitalier d'Angoulême, prévient le président. *«Ça risque d'être long. Très long.»* L'intéressé fronce le sourcil. *«Je vous demanderai de faire court, la procédure est écrite. Vous avez dix minutes.»* Ambiance hier matin à Poitiers à la chambre disciplinaire de l'ordre régional des médecins, le tribunal de la profession, qui prononcera une éventuelle sanction d'ici un mois. L'oncologue est poursuivi par l'ordre départemental de la Charente suite au pataquès qui avait secoué la radiothérapie en novembre dernier. Ses pairs – qui l'ont déjà réprimandé trois fois par le passé – lui reprochent d'avoir manqué de confraternité, de moralité, de probité et largement œuvré au climat de l'automne qui *«à terme, mettait en danger la continuité du service vis-à-vis de patients très fragilisés»*, appuie, pour l'ordre, le Dr Jean-Claude Provost. Arrêts maladie en série, ambiance délétère: on se souvient que la radiothérapie avait tourné au ralenti pendant plusieurs semaines, n'assurant qu'une continuité de soins pour les patients, sans en admettre de nouveaux. Énième épisode d'un conflit qui prend des formes variables avec divers protagonistes depuis dix-huit ans, *«depuis que public et privé ont été rassemblés sur un seul site de radiothérapie, à l'hôpital d'Angoulême»*, contextualise le Dr Provost. Pour l'ordre départemental, le Dr Lefèvre *«et son amie secrétaire, complice, ont contribué à l'alimenter»*. C'est d'ailleurs suite à la mutation forcée de cette dernière, à qui la direction reprochait des agissements douteux – on parle d'un dossier de patient remis sciemment à un médecin du privé plutôt qu'à un confrère du public en qui *«le Dr Lefèvre n'avait aucune confiance»* –, que les arrêts maladie étaient tombés en cascade. Dans la foulée, tandis que l'association d'usagers France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine criait au scandale, une praticienne se plaignait de *«harcèlement»*, assurant qu'il l'aurait menacée de *«la virer»*.

«Tout cela est faux, assure le Dr Lefèvre qui prétend subir, lui, une *«pression de la direction»* depuis qu'il s'est *«opposé au non-remplacement des secrétaires en arrêt»*. Il affirme avoir été mis *«plus bas que terre»*. Facteur qui, selon ses dires, a *«déclenché l'épuisement»* alors que par ailleurs on soutient la thèse selon laquelle c'est le déplacement de sa secrétaire qui aurait abouti à son arrêt pour maladie. Depuis sa reprise en janvier, il s'estime *«mis à l'écart»*, révèle avoir été *«poussé par la direction à démissionner de son poste de chef de service»*. *«Aujourd'hui, mes relations avec mes confrères ne sont plus des relations.»* Et son bureau, plus son bureau: on l'a déménagé pendant ses dernières vacances. *«Pour un placard.»*

Benoît CAURETTE

Le médecin charentais contrôlait abusivement les «faux» arrêts maladie

Il s'était embarqué, comme une bonne vingtaine de ses confrères de la région, dans la traque des «faux» arrêts maladie pour le compte de la société saintaise Contrôle médical Poitou-Charentes (CMPC), liquidée par le tribunal de commerce fin 2016. Moyennant 70 € l'acte, ce généraliste de la première couronne d'Angoulême expertisait sans en avoir la qualité, *«sans informer le patient et sans le libre consentement de celui-ci»*, les raisons médicales invoquées par les médecins des patients jugés suspects par leurs employeurs. Une faute, aux yeux de la chambre disciplinaire de l'ordre régional des médecins qui a, par vagues depuis le début de l'année et jusqu'en mai, convoqué la plupart des médecins collaborateurs de CMPC. Ce, suite à une plainte déposée en décembre 2016 par le Conseil national de l'ordre. Le généraliste charentais écope d'un avertissement, comme trois confrères de Charente-Maritime. Un cinquième a reçu un blâme.

Routes: les 80 km/h aux forceps

Deux cents personnes ont assisté au débat sur la sécurité routière organisé par Charente Libre à l'Espace Carat hier soir. Tous d'accord pour sauver des vies. Mais pas forcément avec la répression.

Richard TALLET
r.tallet@charentelibre.fr

Le sujet divise toujours. Autant qu'il rassemble. Deux cents personnes ont participé hier soir au débat sur la sécurité routière organisé par *Charente Libre* à l'Espace Carat, à revoir en vidéo sur notre site internet. Nouvelles mesures et conséquences des accidents, les deux tables rondes ont suscité beaucoup de réactions, sur la scène et dans la salle. *«Avec les 80 km/h et l'explosion des petits points qui vont partir, comment je peux conduire mon entreprise?»*, s'alarme Jean-François Demay, chef d'entreprise qui a vu nombre de ses salariés perdre leur permis. Sébastien, chauffeur routier et motard: *«80 km/h, c'est nous considérer comme des irresponsables.»*

Six cents vies à gagner en quatre ans

Sur la scène aussi on s'inquiète. *«La vitesse n'est pas l'angle d'attaque. Ce n'est qu'un facteur aggravant. Il vaudrait mieux prévenir plutôt qu'atténuer»*, conseille Daniel Rose, des Motards en colère, tout en approuvant une proposition extraite, par Me Jean-François Changeur, avocat, du rapport du Sénat sur la sécurité routière préconisant de laisser la limite de vitesse aux soins des départements pour adapter les règles à la réalité du terrain.

Le préfet a tenté la pédagogie face à un auditoire toujours aussi circonspect, à quelques jours de la réforme Photo Renaud Joubert

Pierre N'Gahane, le préfet de Charente, rappelle que *«chaque vie gagnée est une victoire»*. Un objectif sur lequel tout le monde s'accorde. Le but des dix-huit mesures gouvernementales est de passer en dessous de la barre des 3 000 morts d'ici quatre ans. *«Il y a 600 vies à sauver encore, cette réduction de vitesse devrait en sauver 300 à 400»*, assure le représentant de l'État.

«Les nouvelles règles du contrôle technique, c'est inciter à rouler sans», affirme Yoann, conducteur de train, remonté contre les garagistes et les centres de contrôles techniques. Daniel Braud, patron d'Auto-Bilan 16, répond que seuls 3 à 5 % des véhicules contrôlés depuis les nouvelles règles ont été soumis à une contre-visite immédiate.

«La sécurité routière, c'est comme l'équipe de France de foot, tout le monde a un avis et c'est le bon», conclut en plaisantant Ismaël Karroum, rédacteur en chef adjoint de *Charente Libre*, qui a animé le débat.

«Je ne changerai pas le monde à moi tout seul»

Juste avant la seconde table ronde, sur les conséquences parfois corporelles d'un accident, Martin Chasseret est venu témoigner. Canne blanche, lunettes noires, une voix calme, devant une salle silencieuse, le jeune Cognaçais raconte le 4 août 2005. *«J'avais 15 ans. J'étais à l'anniversaire d'un copain. Sur mon cyclomoteur trafiqué, le casque mal attaché, je me retourne pour voir si les autres me suivent.»* Le deux-roues termine contre un mur et un poteau. L'adolescent reste plusieurs jours dans le coma. Au réveil, il est aveugle. *«L'erreur, je l'ai faite, c'est tant pis pour moi. Mais si depuis dix ans je témoigne, c'est que ma vie peut être celle de n'importe qui. Si à 15 ans j'avais pu avoir un témoignage comme le mien, peut-être que j'aurais réfléchi.»* Le Cognaçais, devenu DJ professionnel, explique qu'il a dû revoir ses ambitions. *«Avant, je pouvais tout faire. Mais après l'accident, que me restait-il comme possibilité? J'ai toujours aimé la musique, mais je n'avais jamais pensé en faire mon métier.»* Son rêve aujourd'hui? Faire tourner sa musique dans toute la France et en profiter pour faire passer ce message que rien n'est impossible. *«J'espère pouvoir donner de la force aux gens. Mais je ne changerai pas le monde tout seul. Je veux que les gens réfléchissent.»*

■ Quarante-cinq ans après l'avoir fondé, la fratrie Tachet a vendu l'hôtel-restaurant de Saint-Jacques ■ Les nouveaux patrons comptent réveiller la belle endormie.

Les Pigeons blancs prennent un nouvel envol

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Jean-Michel et Jacques Tachet (de gauche à droite) ont porté haut la réputation de l'établissement avec leur sœur Catherine (absente sur la photo). À leurs côtés, le cuisinier Alix Orgé restera auprès des nouveaux gérants: Bruno, Karine et Corentin Monimaud. Photo M. B.

C'était le *nec plus ultra*, l'endroit où il fallait être vu. Ou bu, quand on était une marque de cognac. En transformant leur demeure familiale en table gastronomique, les trois Tachet de Saint-Jacques ont changé le paysage de Cognac. Le palais des Cognaçais, en tout cas.

L'histoire commence à dater, puisque le resto des Pigeons blancs a ouvert sous Pompidou en 1973, et que les six chambres ont été ajoutées sous Giscard, en 1979. Elle vient même de s'achever: les Tachet ont vendu leur fonds de commerce vendredi dernier à la famille Monimaud, de Gironde. Mais si une page se tourne, les vétérans de la fourchette n'ont rien oublié du voyage des Pigeons blancs à travers quatre décennies.

Au départ, la cuisine de Jacques, l'aîné des Tachet, était révolutionnaire, entre ses sauces aériennes et ses cuissons à la vapeur de cognac. La mode a pris comme une omelette norvégienne et *«en quelques* années, *on est devenu une institution, toute la bourgeoisie de Cognac venait chez nous»*, se souvient Jacques Tachet.

Complétée par Jean-Michel, maître d'hôtel, puis par Catherine, réceptionniste, la fratrie portera haut la réputation de l'établissement de la rue Jules-Brisson. Auprès des gourmets du coin, d'abord.

«Jacques était un pur et dur; des produits frais et de très belles tables, exhume son confrère Frédéric Audouard, 35 ans de restauration à Cognac. *Et ils ont fait beaucoup pour la région en formant énormément d'apprentis, et très bien.»*

Avec les ans, les Pigeons blancs se tournent davantage vers les touristes, comme en témoignent les fameuses cocottes des Logis de France accrochées près du portail.

Jean-Michel, Catherine et Jacques Tachet après l'ouverture de l'hôtel en 1979. Repro CL

Réouverture ce soir

Depuis une dizaine d'années, cependant, *«on s'était un peu endormis»*, sourit Jean-Michel.

«On a gardé des prix assez élevés, même à midi, complète Jacques. *Tout était amorti. Nous, on n'a pas rajeuni. On ne voulait plus changer la carte, embaucher...»*

L'idée de passer la main a germé voilà cinq ou six ans. La chose a pris du temps, *«parce qu'on cherchait une famille, comme nous»*, assure Jean-Michel Tachet.

Cette famille, ce sont donc les Monimaud. Après une carrière de chef salarié, le père Bruno, 48 ans, voulait travailler à son compte et se rapprocher de sa Gironde. Son épouse, Karine, assurera la gestion tandis que Corentin, 22 ans, se destine à prendre la relève un jour. En attendant, il faudra redonner une image dynamique aux Pigeons blancs. Première étape dès ce vendredi soir avec la réouverture du site, après de légers travaux. Et des prix un peu plus bas à midi (plutôt 20€ que 30€ pour une formule). Histoire de brouiller l'image d'un lieu de qualité, mais pas donné.

> Toute la bourgeoisie de Cognac venait chez nous.

«C'est proche du centre-ville, s'enthousiasme Bruno Monimaud. *On voudrait redevenir une cantine pour les Cognaçais, avec notre parking gratuit, ce site magnifique et une cuisine fraîche.»*

Les Tachet, eux, ont déjà rendu leur tablier. Mais c'est tout. ils restent propriétaires des murs de l'ancien relais postal, où la famille est installée depuis la fin du XVI[e] siècle, quand Saint-Jacques était un faubourg isolé de Cognac.

Contact: 05.45.82.16.36 ou pigeonsblancs@wanadoo.fr

Sondage
Un local pour les musiciens à Cognac?

Chacun peut donner son avis sur la page Facebook des Abattoirs. Archives CL

En stage aux Abattoirs, Nathan étudie la possibilité d'ouvrir un local de répétition à Cognac. Pour recueillir les avis des uns et des autres, il a créé un questionnaire en ligne qui s'adresse aux musiciens de tout niveau, de Cognac et alentour. Douze questions au total, pour savoir à quelle fréquence les groupes pourraient être intéressés pour utiliser cette salle, à quels créneaux horaires, à quels moments dans l'année... Le sondage est accessible via la page Facebook des Abattoirs.

COLLECTION

Réunion du Club des philatélistes et des collectionneurs du Cognaçais, dimanche à Cognac. Les philatélistes, numismates, cartophiles et placomusophiles tiendront leur prochaine réunion d'échanges et d'informations ce dimanche 10 juin de 9h30 à 12h à la salle Robert-Georget, située place Jules-Ferry à Cognac.

FAMILLE

Animation «Chemins de parents» à Info 16 Cognac mercredi. Le Point Info Famille de Cognac propose un échange sur le thème de la famille, «Parce qu'être parent... c'est pas un jeu d'enfant!», ce mercredi 13 juin dès 10h à Info 16. L'animation est ouverte aux parents qui souhaitent partager un moment de convivialité, d'échange et de réflexion avec d'autres parents sur la vie de famille. Gratuit et sur inscription au 05 45 82 62 00.

ANIMATION

Lecture à la bibliothèque de Cognac. La bibliothèque municipale propose aux adultes et ados un atelier lecture autour de *«La Nuit de feu»* d'Éric-Emmanuel Schmitt, jeudi 14 juin de 14h à 17h. Gratuit et sur inscription au 05 45 36 19 50.

Blues Passions

Une année 2017 en mode mineur des espoirs en stock pour 2018

L'association Blues Passions s'est pliée au traditionnel exercice de l'assemblée générale ordinaire, hier soir, dans une salle de La Salamandre bien fournie.
Au tableau, les comptes d'une année 2017 qui s'est affichée en mode mineur. *«Elle n'a pas répondu à nos attentes, mais nos résultats sont plutôt globalement positifs»*, a tenu à souligner la présidente Catherine Mattéi, dans son rapport moral d'introduction... Même si dans le détail ils le sont moins. Et de saluer *«la pertinence de la proposition artistique du dernier festival»*, même si elle n'a pas séduit au final le public. Comme d'en faire autant pour l'équipe responsable des finances de l'association *«qui a verrouillé et affiné l'an dernier nos procédures pour que la catastrophe de 2016 ne se reproduise pas.»* Celle qui avait vu la disparition toujours inexpliquée à ce jour, malgré l'ouverture d'une enquête, de 28 000 € des caisses à la sortie de cette édition. Une affaire qui avait provoqué un vrai malaise dans les rangs de l'association et débouché sur la mise à l'écart de la comptable d'alors, Nicole Brunel. Une période à effacer pour Blues Passions. Déjà effacée même semble-t-il puisqu'il n'a pas été fait mention lors de cette assemblée de la procédure d'assignation devant le tribunal de grande instance d'Angoulême dont a fait l'objet l'association, en décembre dernier, procédure toujours en cours initiée par cette même Nicole Brunel pour «exclusion abusive de l'association et sanctions non justifiées.»
L'heure était surtout aux chiffres il est vrai, avec un résultat courant négatif de 1 507 € (+ 13 635 € en 2016), compensé par un résultat exceptionnel de 3 757 € qui fait passer le résultat net dans le vert clair, à 2 250 € contre 8 196 € en 2016. La conséquence d'une baisse de 13 % des produits d'exploitation notamment (1 862 415 € contre 2, 142 651 €), due en particulier à des recettes billetterie 2017 en chute de 29 % (-278 561 €, soit 671 684 €). Une baisse à laquelle s'ajoutent celles des subventions (7 %, -29 488 €), de CBP productions (39 %, -29 396 €), de la restauration et produits dérivés (9 %, -16 447 €) pour les plus gros postes; les hausses du mécénat (42 %, + 71 537 €) et du partenariat (4 %, 13 690€) venant alléger la note, associées à la baisse de 13 % des charges d'exploitation (- 264 163 €, à 1, 861 248 €, dont 244 568 € pour la seule ligne achats spectacles).
En résumé, une année pas folichonne malgré tout avec cette baisse achat spectacles à corréler avec celle de la billetterie, les grosses têtes d'affiche restant le vecteur principal des entrées. La ruée sur la soirée avec Santana en est une preuve supplémentaire, star d'une édition 2018 sur laquelle l'association fonde de gros espoirs. Le budget prévisionnel 2018 fixé à 3,2 M € quand il était de 2,1 M € pour 2017, avec une prévision d'achat spectacles qui double (850 000 € contre 458 316 €) et des recettes billetterie espérées à 1,2 M € quand elles étaient attendues à 926 000 € pour 2017.

G. B.

Michel Rolland, directeur artistique et Catherine Mattéi, la présidente de Blues Passions ont dévoilé hier les comptes de l'association. Photo archives CL

Saint-Laurent-de-Cognac, le jour d'après

Au lendemain des inondations, la commune panse ses plaies. L'heure est au nettoyage et au bilan pour des sinistrés qui ne connaissent pas de répit. Aux questions également.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Nettoyer, déblayer, photographier, récupérer ce qui peut l'être encore: les sinistrés ne connaissent pas de répit depuis mercredi.

Photos G. B.

De la famille, des amis, sont là, rue de l'Église, venus lui prêter main-forte pour déblayer, nettoyer. Sa maison, comme son jardin qu'elle partage dorénavant avec ses voisins. Le mur les séparant s'est éboulé sous la pression de l'eau. Ils sont venus pour la soutenir moralement aussi. Surtout. Christine sourit, mais le regard reste perdu. *«C'est dur.»* Il faut penser à prendre des photos par ailleurs, des pièces de la maison, des meubles, du frigo... De tout. Pour des assurances déjà montrées du doigt (lire encadré). Mais pas plus hier que le jour du sinistre, le cœur n'y est pas. Christine ne peut s'y résoudre. Ses amis s'en chargent. Elle dit: *«Allez voir chez mon voisin, c'est pire. Lui a tout perdu.»* Chez Marcel, l'eau est montée jusqu'à près de 2 mètres. Sa cuisine au rez-de-chaussée submergée. Les traces sur les murs en témoignent encore.

«Jamais vu ça en 40 ans que je suis là. Faut jeter tout. Qui aurait cru qu'un petit ruisseau comme ça pouvait faire autant de dégâts.» Et lui aussi de désigner à son tour son autre voisin dont une partie de la maison s'est effondrée. Comme s'il fallait trouver pire que soit comme sinistré pour ne pas trop s'appesantir sur sa propre détresse. Pas le temps pour ça, *«faut nettoyer. On en a pour un moment»*, évacue Marcel.

Pas de répit en effet. Pour les victimes des inondations qui ont balayé le centre bourg de Saint-Laurent-de-Cognac mercredi matin (lire CL du 6 juin), la nuit a beau avoir été courte, il faut s'y remettre. Par chance, le soleil était de la partie hier. Dans les rues, les gravats s'accumulent aux portes, les bennes se remplissent.

«En colère»

«On a déjà fait pas mal de tours à la déchetterie de Saint-Sévère, bois et gravats en tous genres uniquement pour le moment», indique Alain Chollet, le maire de la commune. *«Ça va s'accélérer, on a plus de moyens, la solidarité intercommunale fonctionne bien elle aussi»*. Après Véolia et la commune de Châteaubernard, l'agglo de Grand Cognac a dépêché hier un camion plateau et deux de ses agents. Des électriciens sont passés pour remettre l'électricité dans les habitations, quand c'est est possible. Une collecte solidaire en ligne a été lancée (1).

«Tout le monde se soutient, il le faut, c'est bien», salue Gaëtanne, Laurentaise depuis 42 ans. Si sa maison, près de la salle des fêtes, a été épargnée par le sinistre, cette sexagénaire en a néanmoins *«gros sur la patate»*. Ses 50 volailles ont été emportées par le courant. *«Fini le petit zoo de Saint-Laurent»*, comme elle l'appelait. *«Les petits du village n'auront plus rien à voir.»* Gaëtanne a besoin de parler. D'évacuer. *«Cette femme qui hurlait quand les fenêtres de sa maison ont explosé sous la pression de l'eau, terrible. Et les copains qui ont perdu leur maison. Je suis en colère.»*. Et pleine de questions. *«Dans ce ruisseau, il y avait un doigt d'eau l'an dernier. Comment ça a pu arriver? À force de ne plus pouvoir toucher aux rivières, ni les nettoyer, les sols qui n'absorbent plus l'eau, voilà ce qui arrive.»* A Christine, à Marcel et aux autres. Eux aussi aimeraient avoir des réponses.

(1) https://www.leetchi.com/c/nos-chers-voisins-st-l

Une partie d'une maison du village s'est effondrée.

«C'est honteux !»

«Il s'agit de respect pour les gens, de salubrité publique aussi. C'est honteux», dénonce Alain Chollet. Comme les sinistrés, le maire ne mâche pas ses mots envers les assurances. Pour la plupart des habitants, les expertises de leurs dommages ont été fixées au... 15 juillet, voire après. En attendant ? *«La nôtre nous demande de ne pas toucher aux meubles, à l'électroménager. De rien jeter. On peut les mettre dehors, jardin ou rue, mais c'est tout. Comme si on n'avait pas assez d'emmerdes, elles traînent des pieds»*, déplore un riverain. Et Alain Chollet d'appuyer. *«Pas question que Saint-Laurent devienne un bidonville, c'est déjà assez la cata comme ça. On va le faire savoir.»*

NERCILLAC

L'art s'invite sur les transfos

Jeudi, Bernard Dupont, maire, entouré de ses adjoints, ont reçu Dominique Roger-Chatreau directeur Enedis du territorial, Guy Charrier président du chantier d'insertion de Rouillac, Jean-François Cessac, interlocuteur des collectivités locales (Photo CL), avec pour objectif la signature d'une convention visant l'embellissement de deux transformateurs. L'artiste Mathieu Perronno va réaliser deux fresques sur les postes situés rue de Jarnac et rue de la Liberté. Le thème viticole s'impose.

«Actuellement, 150 postes sont graffés en Charente. De belles réalisations qui font ensuite l'objet de promenades organisées par Via Patrimoine», précise Martine Trochut, adjointe responsable du cadre de vie. Les motifs sont choisis par les communes. L'opération vise aussi une dimension sociale et éducative avec la participation de jeunes sélectionnés par les structures sociales.

Les salariés du chantier d'insertion procéderont au nettoyage et l'artiste peindra les fresques. Enedis s'engage dans cette opération qui sera réalisée en d'octobre à hauteur de 300 euros pour le chantier d'insertion et 700 euros pour les prestations de l'artiste, avec un accompagnement technique pour les encadrants.

Jarnac

Fuite de fioul dans la Charente chez Courvoisier

Les pompiers ont installé un barrage flottant qui restera en place plusieurs jours. Quelques dizaines de litres auraient coulé. Photo M. B.

Une pellicule de fioul s'est mise à flotter sur la Charente, hier peu après 15 h au niveau des visites Courvoisier, place du Château à Jarnac. *«Ça puait jusqu'à la médiathèque»*, témoigne Nicolas Noël, 15 ans, venu se renseigner à la source. C'est-à-dire chez Courvoisier où, d'après les premiers constats des secours, le moteur d'une pompe a fui. L'installation servait à l'alimentation du réseau incendie et était donc reliée au fleuve, selon les mêmes sources. Quelques dizaines de litres se sont échappés, formant une nappe qui s'est étendue sur une cinquantaine de mètres. À partir de 15h30, les pompiers ont installé un barrage flottant, qui devrait être encore en place ce matin. Un buvard absorbant devait y être plongé en soirée pour être retiré d'ici quelques jours. La cellule de dépollution des pompiers d'Angoulême et celle des risques chimiques de Cognac ont commencé à mesurer l'impact de la fuite sur l'environnement.

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

«Participation citoyenne»: appel au volontariat

Dans le cadre du dispositif «Participation citoyenne», Dominique Souchaud, maire, a réuni les habitants en présence du capitaine de gendarmerie Virol et du major Mathurin.

«Cette prévention passe par le respect de consignes simples en matière de sécurité, en particulier face au démarchage à domicile, au téléphone, lors d'une absence de courte durée avec la fermeture des portes, fenêtres, portails ou pendant les vacances avec le dispositif Tranquillité vacances», ont rappelé les militaires.

Une quarantaine d'habitants étaient présents à cette nouvelle réunion d'information sur un dispositif mis en place sur la commune depuis 2016, mais dont les référents ne sont pas bien répartis sur le territoire communal qui compte 1 271 habitants pour une superficie de 24 km². Par ailleurs, pour la gendarmerie, il est souhaitable que la parité soit respectée, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il y a plus d'hommes que de femmes.

«Cette réunion est ouverte à tout le monde, a précisé le capitaine Virol, *mais il m'appartient de préciser en quoi consiste la fonction de référent vigilant»*. Il s'agit de remettre au goût du jour, un réflexe citoyen qui consiste à ne pas être fermé à ce qui se passe autour de moi. *«Plus il existe d'habitants impliqués, plus le maillage est dense et plus on a de chance de réussir à identifier les auteurs de vols, dégradations... Pour être efficace, il faut que le dispositif vive»*.

S'il se passe un fait inhabituel, *«il faut le signaler en appelant le 17 et en relevant l'immatriculation des véhicules. Tous nos véhicules sont géolocalisés et peuvent se rendre rapidement sur les lieux»*.

Ainsi tous les habitants peuvent participer à ce dispositif pour réduire le sentiment d'insécurité. Une prochaine réunion arrêtera la liste des référents «vigilants».

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Les animations d'été sont lancées à la médiathèque

Les médiathèques se placent désormais comme des centres culturels de proximité, des lieux de vie, d'échanges, de création de lien social avec des animations variées ancrées avec leur territoire. C'est dans cette perspective qu'a été mise en place la programmation estivale de la médiathèque de Châteauneuf.

Le point presse présentant le menu a eu lieu ce mardi en présence de Nicole Roy, vice-présidente à la culture de Grand Cognac. Dix ateliers seront proposés chaque samedi du 30 juin au 25 août. Animés par des formateurs et des professionnels qualifiés, ils sont ouverts à tous à prix modiques ou gratuits. La médiathèque met aussi à disposition pendant quinze jours un panel de jeux en bois en partenariat avec l'association l'Ah Toupie.

En juin: samedi 30, atelier peinture de 9 h à 12 h (15 € par personnes). Initiation à la sculpture sur cuir de 14 h à 15h30, puis de 16 h à 17h30 (prix libre).

En juillet: Samedi 7, atelier de fabrication de produits cosmétiques avec Charente Nature de 10 h à 12 h (gratuit). Découverte du yoga du rire de 14 h à 15h30 (10 € adultes, 5 € enfants de 6 à 12 ans).

Nicole Roy, vice-présidente à l'agglo chargée de la culture, a ouvert la saison. Photo CL

Du 17 au 31 juillet, mise à disposition de jeux en bois sur l'espace extérieur de la médiathèque.

Vendredi 20, soirée jeux en bois avec Ah Toupie de 20 h à 23 h.

Samedi 21, atelier création d'un jeu de société avec Ah Toupie de 10 h à 12 h (gratuit).

Samedi 28, initiation aux massages des bébés de 9 h à 10h15, puis de 10h30 à 11h45 (15 € par famille).

En août: Samedi 4 août, découverte du do-in, automassage japonais, de 10 h à 11h30 (prix libre). Atelier «découverte des huiles essentielles» de 14h30 à 17 h (15 €).

Samedi 11, «soulager les maux de bébé par le massage» de 9 h à 10h15, puis de 10h30 à 11h45 (15 € par famille).

Samedi 25, atelier «huiles essentielles pour les enfants» de 14h30 à 17 h (15 € par personne).

Inscriptions obligatoires au 05 45 97 16 20
ou à l'adresse: mediatheque.kinkairi@grandcognac.fr

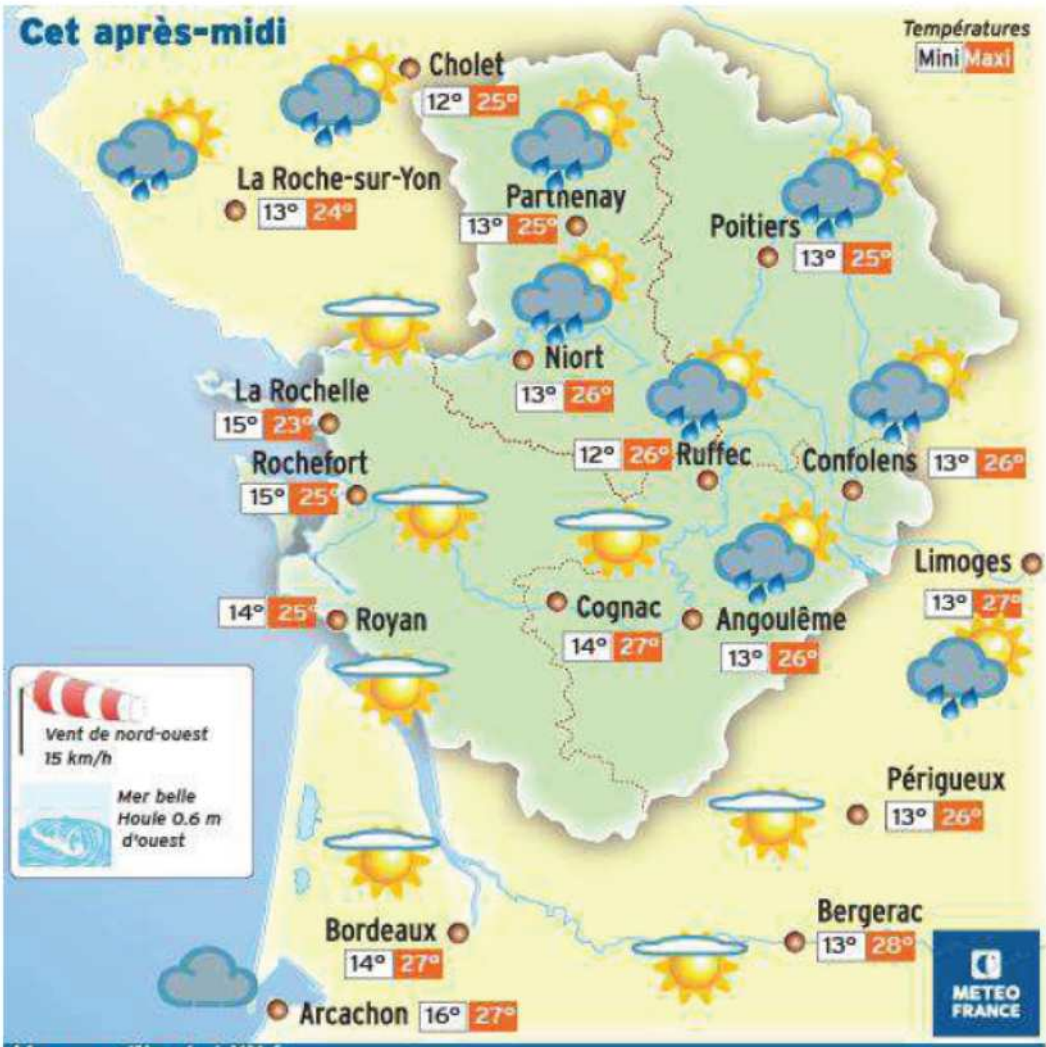

Un peu d'instabilité.

Le voile nuageux s'épaissit progressivement l'après-midi, et se double de nuages plus menaçants avec quelques ondées, pouvant être localement orageuses en fin de journée.
Le vent est de Sud-Est à Nord-Est faible dans les terres, et plutôt de Nord-Nord-Ouest, faible à modéré, près de l'océan.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Samedi	17° 23°	17° 25°	15° 25°	15° 26°
Dimanche	15° 22°	15° 24°	14° 23°	14° 23°
Lundi	15° 21°	15° 21°	13° 21°	14° 21°
Mardi	14° 22°	14° 23°	13° 22°	13° 22°
Mercredi	14° 22°	14° 23°	13° 22°	12° 22°
Jeudi	14° 22°	14° 23°	13° 22°	13° 22°

HIER / Mini / 16h

Le portable n'entrera plus à l'école

ÉDUCATION L'Assemblée nationale a voté hier l'interdiction du téléphone mobile dans les écoles et au collège . Une pure « opération de communication » pour certains

VALÉRIE DEYMES, AVEC AFP
v.deymes@sudouest.fr

C'est une loi « express » et se résumant en un unique article qui a été votée hier par les députés, en première lecture : la loi relative à « l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les écoles primaires et les collèges ».

Un texte qui fait suite à une promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron et que le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, a défendu dans l'hémicycle entendant ainsi lutter contre ce qu'il appelle les « mauvais usages », tels que le cyber-harcèlement, l'addiction aux écrans, l'accès à des contenus violents ou pornographiques. Sur le papier, les arguments rassemblent. Sur la nécessité d'une loi, en revanche, les avis ont divergé. Le texte a été adopté par les élus de la majorité LREM et Modem. En revanche, tous les groupes d'opposition, à l'exception d'UDI-Agir, ont dénoncé une loi s'apparentant à une « pure opération de communication » qui « enfonce des portes ouvertes ».

De l'autorisation à l'interdiction

Rappelons que le code de l'Éducation interdisait jusqu'à aujourd'hui « l'usage du téléphone portable durant les cours et dans les autres espaces scolaires tel que la cour de récréation, si le règlement intérieur le spécifie ». C'est d'ailleurs pourquoi nombre de chefs d'établissements l'ont inscrit dans le règlement intérieur. « Oui, l'interdiction est possible aujourd'hui mais son effectivité n'est pas assurée. La loi va lui apporter une base juridique plus solide », a défendu le ministre.

Désormais, hors usage pédagogique spécifique, les portables seront systématiquement interdits dans l'enceinte de l'établissement « à l'exception des lieux où, dans les conditions qu'il précise, le règlement intérieur l'autorise ». Il reviendra donc aux chefs d'établissement à choisir les modalités d'interdiction (conditions et surtout lieux), le ministère prévoyant en la matière un vade-mecum. À noter que l'article de loi n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant sont autorisés à utiliser.

> « Les chefs d'établissement avaient déjà la possibilité d'interdire le portable en le stipulant dans le règlement intérieur »

Si les députés de la France Insoumise ont qualifié ce texte de « gadget », hier, la vice-présidente de la FCPE nationale, la Bordelaise Stéphanie Anfray, n'est pas loin de penser la même chose. « Une loi pour ça ! », lâchait-elle hier soir au téléphone. « C'est parfaitement inutile puisque les chefs d'établissement avaient déjà la possibilité d'interdire le portable dans l'enceinte de l'établissement en le stipulant dans le règlement intérieur. Quant à donner à cet interdit, une assise juridique, je ne vois pas bien la finalité. Le portable est un objet appartenant à l'élève. Certes on pourra lui confisquer comme aujourd'hui, mais on devra demander aux parents de venir le récupérer, ce que l'on fait déjà. »

Le texte fait suite à une promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

Appréhender l'objet

Pour la représentante des parents d'élèves, le texte n'a non seulement pas lieu d'être mais, « tout comme la question du port de l'uniforme à l'école, si chère à Monsieur Blanquer, cette histoire occulte les questions essentielles telles que les ratés de Parcours Sup, les inégalités territoriales en matière d'éducation, l'apprentissage, la réforme du lycée ou encore la marchandisation de l'éducation. »

Stéphanie Anfray préférerait qu'en matière d'usage du portable, on parle d'éducation, de pédagogie et de la façon dont on appréhende l'objet. Le texte prévoit de renforcer la formation des élèves à « un usage responsable » du numérique en insérant une référence à « la liberté d'opinion et la dignité de la personne humaine ». Une formation qui devra « contribuer au développement de l'esprit critique ».

La loi votée hier ne s'étend pas aux lycées et l'interdiction ne concernera pas non plus les personnels et enseignants des établissements.

SUR sudouest.fr
Portables à l'école : un signal ou une loi cosmétique ?

TROIS CLÉS **POUR COMPRENDRE...**

... à quoi servent les élus « référent tempête »

Enedis s'appuie sur un conseiller municipal par commune pour faire de la prévention et être plus efficace dans ses interventions

1 Un réseau lancé dans la foulée de la tempête de 1999

Décembre 1999. Les tempêtes Lothar et Martin balaient l'Europe. En France, 360 000 clients sont privés de courant, certains attendront jusqu'à trois semaines son rétablissement. Des enseignements en sont tirés. Des lignes sont enfouies, des arbres élagués plus souvent. C'est dans ce contexte que germe l'idée de doter chaque commune d'un élu « référent tempête ». « Ils connaissent bien le terrain. Ils savent indiquer quel est le meilleur endroit où passer. Ils sont aussi capables de nous donner les premières informations sur une panne. Cela nous permet de déterminer où l'on doit aller en priorité », expose Éric Danché. Il est l'interlocuteur dédié aux collectivités locales en Charente pour Enedis (ex-ERDF), qui gère le réseau d'électricité en-dessous de 20 000 volts. Au quotidien, ces élus peuvent alerter avec plus de précision Enedis en cas de panne. « Ils ne sont pas là pour faire le travail des électriciens, d'autant plus que le réseau haute tension ne fonctionne pas du tout comme le réseau domestique. L'important, c'est qu'ils connaissent bien le territoire. »

Max Cistac, formateur chez Enedis à Saintes, montre aux élus la fôret de poteaux où des pannes sont simulées pour la formation, à Saintes (17). PHOTO PHILIPPE MÉNARD

2 À la découverte de la base école de Saintes

Des séances de formation sont proposées régulièrement. Mercredi et jeudi, Enedis avait convié ses référents de la région de Cognac à visiter sa « base école » à Saintes. Depuis 2013, le site sert à la formation continue des techniciens du Poitou-Charentes.

Toutes les situations sont reproduites, en salle ou sur une forêt de poteaux à l'extérieur. Seulement trois élus mercredi et six jeudi ont répondu à cette opportunité de découvrir les rouages de cette énorme machine. « Certains ne sont pas venus à cause de l'alerte orange », tempère Enedis.

3 Une prévention cruciale face aux risques

La matinée permet de répondre à toutes les questions, et de faire passer des messages. « On ne touche jamais un fil à terre. Il peut toujours y avoir un réenclenchement automatique », rabache Max Cistac, formateur chez Enedis. Autour d'un incident, un périmètre de sécurité d'au moins 10 mètres s'impose. « Vous avez un rôle important. Quand un phénomène de crise s'installe, les gens prennent des risques. » Il présente aussi une application téléphonique, « Enedis et moi », qui permet à chacun de faire un « auto-diagnostic » avant d'appeler le dépanneur.

Jarnac : pollution dans le fleuve chez Courvoisier

ENVIRONNEMENT Une fuite de fioul a conduit à la dispersion d'une cinquantaine de litres

Une quinzaine de pompiers a maîtrisé la fuite. PHOTO « SO »

Le spectacle a intrigué les passants : hier après-midi, un liquide irisé s'est répandu sur la Charente, à Jarnac. Ce n'était pas du cognac, non. Mais du fioul. Il provenait de la maison de négoce Courvoisier, dont le siège est implanté en bordure du fleuve, tout prêt de l'île Madame. Le président, Patrice Pinet, informe que « l'incident a heureusement été détecté très vite grâce à la vigilance des équipes de sécurité ».

A priori, tout serait parti de motopompes servant en cas d'incendie. Le fioul servant à cette machine a fui. « Une fois les bassins de rétention remplis, quelques litres sont partis dans la Charente, poursuit Patrice Pinet. C'est impressionnant car le liquide se répand à la surface comme une nappe. Mais nous estimons à 50 litres maximum la quantité échappée. »

Les pompiers ont donc été mis à contribution. Dès 16 heures, ils ont investi les lieux : une équipe de reconnaissance des risques chimiques de Cognac, des plongeurs de Cognac et d'Angoulême, ainsi que la cellule dépollution d'Angoulême. Cette quinzaine d'hommes a maîtrisé la fuite, tout en installant un barrage captant afin de récupérer les matières. Ce dispositif devrait être levé lundi.

Jonathan Guérin

Xavier Bonnefont en appelle au préfet

ANGOULÊME Englué dans un conflit social avec la CFDT et la CGT, le maire demande au préfet de préciser les contours de la loi

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Le comité technique s'est mal passé mercredi à la mairie d'Angoulême. Il a été interrompu par les militants CGT et CFDT qui, après avoir quitté la table des négociations (où FO et Unsa continuent de siéger), demandent à ce que la municipalité fasse marche arrière sur la refonte du temps de travail. Une attitude qualifiée « d'irresponsable » par le maire Xavier Bonnefont qui dénonce « des méthodes de voyou » de la part de responsables syndicaux accusés de « tromper leurs adhérents ».

« Il y a deux volets dans ces négociations qui durent depuis six mois. La refonte du régime indemnitaire va nous permettre de revaloriser le traitement de 65 % des agents, notamment des plus basses catégories. Nous avons mis 300 000 € sur la table », indique le maire d'Angoulême. « Pour la refonte du temps de travail, une circulaire du 31 mars 2017 nous rappelle le cadre légal des 1 607 heures annuelles. Nous avons la volonté de respecter ce cadre légal. Je ne céderai pas sur ce point-là. Tout comme nous sommes déterminés à impulser un changement culturel qui doit reposer sur le partage de l'effort. »

Xavier Bonnefont et Pierre N'Gahane. PHOTO LOÏC DEQUIER

Protocole d'Agglo

Grand-Angoulême a, elle, voté son protocole d'accord à 1 607 heures. Sauf à dire que l'Agglomération a préservé des jours de repos supplémentaires en fonction de l'ancienneté des agents, des événements familiaux voire des fêtes religieuses. Illégal ? Le contrôle par les services de l'État est en cours. Quarante-huit heures après son adoption en Conseil communautaire, CGT et CFDT, qui en appellent au principe de libre administration des collectivités, ont proposé par courrier au maire d'Angoulême de transposer le protocole de l'agglomération sur la ville-centre.

« J'ai demandé solennellement à l'État s'il existait bien un cadre légal strict ou si la loi pouvait faire l'objet d'ajustements. Je souhaite que le préfet communique sa réponse à la CGT et à la CFDT. Peut-être que cette réponse ramènera au moins l'un de ces syndicats à la raison. » La délibération sur le protocole d'accord ne sera donc pas votée en juin, comme convenu, mais une fois que le préfet aura livré sa réponse.

Et si celui-ci donnait raison à l'interprétation de la CFDT et de la CGT ? « Nous avons contractualisé avec l'État pour la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Dans ces conditions, il ne serait pas possible de réformer le régime indemnitaire. » Envolées donc les augmentations…

Depuis avril, la Ville d'Angoulême doit faire face à une série d'arrêts de travail ponctuels et de perturbations de ses services. Entre 50 et 70 agents (sur un peu moins de 1 000) participent, par intermittence, à ces grèves.

CHARENTE

Grande collecte d'archives de femmes

Les archives départementales de la Charente participent à la collecte nationale d'archives de femmes. Si vous disposez de documents de - ou sur - vos aïeules, vous êtes invités à les confier aux archives au 24 avenue Gambetta à Angoulême. Il est conseillé de prendre rendez-vous par téléphone (05 16 09 50 11) ou par e-mail à archives16@lacharente.fr. ARCHIVES FABIEN COTTEREAU

Un vermouth pour relancer le pineau

ÉCONOMIE

La Cie de Guyenne et la famille Guérin, associés, cherchent des voies innovantes pour le pineau

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Philippe Coste et Philippe Guérin ont travaillé avec un bartender, Pierre Jon. PHOTO « SO »

Philippe Coste et Philippe Guérin partagent un même amour pour un joyau en péril : le pineau des Charentes. Le premier dirige la Ce de Guyenne, connue pour le cognac Meukow, mais qui gèrent d'autres marques dont plusieurs pineaux. Le deuxième est à la tête de la société du Puy Gaudin, basée à Gemozac (17), qui regroupe 12 membres d'une même famille pour un total de 350 hectares de vignes.

Le négociant et le viticulteur ont lié un assemblage « improbable » dans la région, dixit Philippe Coste. « On pleure tous les jours qu'un produit de la qualité du pineau ne parvienne pas à émerger. On a décidé de travailler ensemble pour construire une vraie marque. C'est ce qui manque à la catégorie. »

Actionnariat réciproque

L'un apporte l'expérience du marketing et le réseau de distribution, l'autre le volume et une volonté affichée d'aller de l'avant, quitte à casser les codes. Cela fait du duo le premier opérateur en volume dans la région. En 2013, les deux entités ont noué une alliance réciproque. « On est devenu actionnaires du Puy Gaudin, la famille Guérin restant majoritaire, et eux ont pris des parts chez nous. »

Cette stratégie s'adapte à une spécificité du pineau, qui reste un produit de producteur. « Sous l'entité Brugerolle, on a plusieurs pineaux, dont la marque "Deux paysans", mais on ne peut pas maîtriser tout le processus. On était frustré de ne pas avoir de politique de marque. C'est compliqué de travailler si on n'a pas un minimum de contrôle sur l'amont », précise Philippe Coste.

Le marché continue à se dégrader, les prix à la vente restent désespérément bas. Les compères ont remodelé le projet d'entreprise, pour s'appuyer à la fois sur les vertus du pineau et sur les attentes du consommateur. Cela a donné un toilettage de la gamme Guérin, avec par exemple un pineau rosé dédié à la consommation en cocktail. Mais aussi un produit présenté hier dans les locaux de Meukow : le vermouth Guérin. « C'est une catégorie qui a le vent en poupe, avec un côté vintage qui séduit. Les barmen utilisent beaucoup de vermouth, notamment pour les cocktails Negroni et Americano », observe Philippe Coste.

« Une porte d'entrée »

En y ajoutant un mélange d'herbes aromatiques, le pineau se mue en vermouth. « Il a fallu travailler l'assemblage, apprivoiser les produits », décrit Philippe Guérin, par ailleurs président du Syndicat des producteurs de pineau. « On marie le fruité du pineau, sa rondeur, avec l'amertume des plantes, ce qui allège la sucrosité. » Le résultat, en blanc comme en rouge, est réussi.

Un autre acteur local, Maison Villevert, explore le même concept depuis 2014 avec le vermouth La Quintinye. « On aimerait qu'il y en ait beaucoup d'autres ! On ne fait jamais une catégorie tout seul », estime Philippe Coste. Il relève que les deux produits ne visent pas la même « cible ». La Quintinye est vendu plus cher que le vermouth Guérin, proposé à 14 € les 75 cl.

« C'est le bon moment. On est encouragé par les premières réactions à la dégustation », poursuit Philippe Coste. Le produit vise une diffusion régionale, en s'appuyant sur le réseau de distribution propre à la Ce de Guyenne, nationale, en visant la clientèle des bars à cocktails, et internationale, en se glissant dans les valises de Meukow. « À travers le vermouth, on espère faire découvrir le pineau en tant que tel. Sur ses marchés traditionnels, il a un problème d'image. Sur les marchés à construire, il n'est pas connu. Le vermouth peut être une porte d'entrée », espère Philippe Guérin.

Des entrées décevantes pour le Blues 2017

FESTIVAL L'association Cognac Blues Passions a dévoilé ses chiffres, hier, en assemblée générale

Le prochain festival a lieu dans moins d'un mois. Mais c'est un regard dans le rétroviseur auquel Cognac Blues Passions s'est astreint, hier soir. L'association a en effet tenu son assemblée générale. L'occasion de dévoiler les grands chiffres du budget de l'édition 2017. « Le public n'a pas tout à fait répondu à la hauteur de nos attentes », a regretté en introduction la présidente, Catherine Mattéi. « Mais les orientations sont globalement positives. »

Impossible, ici, de retranscrire toutes les lignes de compte. Choisissons par exemple la billetterie. En valeur, on note une chute de 278 000 euros (-29 %). En 2016, les festivaliers avaient acheté pour 950 245 euros ; l'an dernier, ce montant s'est affaissé à 671 684. Pas de quoi déstabiliser Michel Rolland. « Cette 24e édition a amené moins de public payant que d'habitude, malgré une programmation dans l'ADN du blues », a noté le directeur. Au final, l'exercice 2017 laisse apparaître un résultat net de 2 000 euros.

Enquête en cours

Le Blues 2017, c'était aussi la première édition après la disparition (toujours inexpliquée à ce stade de l'enquête de police) de 28 000 euros dans les caisses. « On a tout fait pour que la catastrophe de 2016 ne se reproduise pas, a insisté la présidente. Les rouages ont parfois grincé mais tout s'est passé correctement, au centime près. »

Jonathan Guérin

Catherine Mattéi et Michel Rolland, présidente et directeur, ont présenté les comptes pour le festival 2017. PHOTO DR

Le FN manque-t-il de volontaires ?

POLITIQUE Le numéro 2 de la liste d'Isabelle Lassalle au Conseil voudrait partir mais ne trouve pas de remplaçant. L'élue dément

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

C'est une petite remarque qui revient souvent en conseil municipal de la part d'élus de la majorité. « Madame Lassalle, vous n'avez personne à vos côtés ? »

Force est de constater que l'élue Front national/Rassemblement bleu Marine siège seule. À sa droite, un écriteau reste : celui de Christian Bayle. Au mois de décembre, celui qui était numéro 2 sur la liste municipale en 2014 avait fait cette déclaration à « Sud Ouest » : « J'ai démissionné de mon poste d'élu au Conseil municipal de Cognac. Je pense que j'ai plus de choses à faire dans le handisport que d'être au Conseil où je ne trouve pas ma place. Je ne suis absolument pas fâché avec Isabelle Lassalle. »

Mais du côté de la mairie, on s'étonne. « Contrairement à ce que monsieur Bayle indique publiquement, je n'ai pas reçu sa démission », atteste Michel Gourinchas. Selon nos informations, le numéro 2 de la liste FN (qui n'a jamais adhéré au parti) « ne souhaiterait pas mettre Isabelle Lassalle dans le pétrin car elle n'a personne pour le remplacer », nous affirme un proche du parti.

La principale intéressée dément : « J'ai lancé la procédure pour que les personnes suivant Christian Bayle dans la liste d'élection le remplacent. Le souci, c'est que ça bloque car certains ont déménagé, une personne reste injoignable. Mais les papiers sont prêts. En septembre, un nouveau conseiller siégera à mes côtés. » Version un peu différente, pour Christian Bayle, et surtout contradictoire par rapport à son annonce de décembre : « J'ai pensé à démissionner mais je ne l'ai pas encore fait. Car je suis peut-être naïf mais je ne pensais pas qu'on allait attirer contre nous autant de gens haineux avec l'étiquette FN. En attendant, je ne me suis même pas posé la question de savoir s'il y avait quelqu'un pour me remplacer. Je reste encore dans le bateau car Isabelle voudrait que je reste. » Alors, quelle version est la bonne ?

Aux municipales de 2014, Isabelle Lassalle avait comme numéro deux Christian Bayle, qui ne siège plus. PHOTO ARCHIVES PH. M.

Une crise dans les effectifs ?

Isabelle Lassalle préfère dénoncer une polémique guidée par la mairie : « Au sein même de l'équipe Gourinchas, il y a eu quatre démissions et certains restent mais ne sont plus d'accord. C'est le souci de toutes les listes. »

Mais on pourrait se demander si le Rassemblement national (le nouveau nom du FN) trouvera les soutiens suffisants pour créer une liste en 2020, aux prochaines municipales. « Je ne suis pas sûr que beaucoup de personnes présentes sur la liste en 2014 soutiennent encore le FN et/ou sa représentante locale, juge un informateur souhaitant rester anonyme. Mais c'est un peu la même chose à grande échelle. Depuis les élections départementales et cantonales en Charente en 2015, quasiment 80 % des gens présents sur la liste sont partis. Il y a un désamour pour le FN. »

Face à ces allégations, Isabelle Lassalle reste combative : « On subit un certain acharnement, déplore-t-elle. Certaines personnes qui étaient sur ma liste ont subi des pressions. L'une d'elle a même été exclue de son club de poésie. Donc nous avons 11 millions d'électeurs, mais ils ne veulent pas s'afficher en raison de cette répression. Mais on verra bien en 2020 qui arrive à constituer une liste ! »

Un geste pour la nature

MARTELL C'était hier la 8e édition de la journée écoresponsable au sein du groupe Pernod-Ricard

Ils étaient 350 pour une première action sur Rouillac et 250 à Cognac. Hier, les employés de Martell ont délaissé leurs postes de travail habituel, comme l'ensemble des 18 500 collaborateurs du groupe Pernod-Ricard dans le monde, pour participer à la huitième édition du « Responsib'All Day ».

Soit autant d'actions collectives en faveur du développement durable correspondant à la volonté affichée du groupe en ce domaine qui se concrétise, notamment, par un soutien affirmé depuis l'an passé aux objectifs de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030 : combattre la faim dans le monde, améliorer la santé et l'éducation, combattre les changements climatiques, protéger les océans et les forêts… Sur un total de 17 objectifs, Pernod Ricard en a particulièrement sélectionné 14. Et pour cette année, le focus s'est porté sur deux points : l'eau et la vie terrestre.

Des ateliers

« Ce sont deux aspects que l'on s'efforce de bien gérer chez Martell. Pour l'eau, nous sommes parvenus à une baisse de la consommation de 17 % depuis sept ans. Et, en ce qui concerne la vie terrestre, nous nous efforçons, en viticulture, d'avoir des produits exemplaires, respectueux de l'environnement. Sachant qu'une étude a montré que la pollution entrainait 20 à 30 % de productivité en moins », indiquait Pierre Joncourt, le directeur des opérations chez Martell, sur le site de Lignères devant les employés, et César Giron, le PDG de Martell Mumm Perrier-Jouët.

Lors de cette journée, 12 ateliers étaient prévus, au total, à Cognac et Rouillac. Parmi ceux, ci, la construction de nichoirs à oiseaux et chauve-souris, d'un hôtel à abeilles (et autres insectes), et mise en place d'une jachère fleurie dans le parc du château de Lignières, avec pour objectif de protéger et développer la biodiversité ; cela en lien avec l'Office national des forêts.

Mais aussi la plantation à Rouillac d'arbres dans un boisement reconstitué de six hectares, en collaboration avec la municipalité rouillacaise ; plantation accompagnée d'une opération de paillage aux pieds des jeunes plants pour conserver l'humidité et les préserver de la concurrence des mauvaises herbes. Ou bien encore, toujours à Rouillac, le nettoyage des bords de la Nouère. Une journée bien remplie. Rendez-vous l'an prochain.

D. F.

La construction des nichoirs. PHOTO D. F.

« Le travail n'empêche pas d'être manouche »

LES QUATRE ROUTES Jean-Luc Lassoudière est viticulteur, « paysan » revendiqué. Il préside aussi le centre social Le Chemin du hérisson, qui accompagne les gens du voyage dans le nord Charente. Hier matin, il participait à une table ronde sur les rouages économiques du monde des « voyageurs », organisée par le centre social Les Quatre Routes, dans le cadre de son 30e anniversaire (lire « S.O. » d'hier). « Le gitan, il tient à sa liberté. C'est dans son ADN. Il n'est pas fâché contre le travail, qui est un élément de sa liberté. Mais un contrat à durée indéterminée n'est pas sa priorité », analyse-t-il. Retournant les préjugés, il lance : « Le travail n'empêche pas d'être manouche. » Pour lui, il existe des « gisements de travail », par exemple comme saisonnier dans les vignes. « Ce n'est pas normal que l'on aille chercher des Roumains, même si je n'ai rien contre les Roumains, alors qu'on a des voyageurs, près de chez soi, qui seraient prêts à travailler. » Lui-même est satisfait de ceux qu'il emploie. Cela passe par « une adaptation des mentalités », dans les deux camps, considère-t-il.

Jean-Luc Lassoudière (à droite) lors du débat hier. PHOTO « S. O. »

Amnesty International invite à la rencontre et la discussion

ÉVÉNEMENT L'antenne Amnesty International de Cognac invite le public à venir rencontrer ses membres, demain, de 9 à 18 heures, place d'Armes de Cognac, lors de la foire mensuelle. À cette occasion, une sensibilisation à la défense des droits humains sera proposée avec, notamment, la signature de pétitions à vocation internationale. On pourra, aussi, y évoquer la Journée mondiale des migrants programmée le 20 juin. Une documentation sur les actions d'Amnesty International sera à la disposition de toute personne intéressée, ou de tous ceux qui souhaitent s'informer ou obtenir de la documentation sur ses actions.

Bientôt la grève au collège Félix-Gaillard ?

ÉDUCATION Les syndicats Sud éducation Force ouvrière redoutent que la directrice académique ne confirme, d'ici la fin du mois, la suppression d'une classe de 5e au collège Felix-Gaillard. Hier, ils ont informé le rectorat que l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation pourraient se mettre en grève entre le 14 juin et le 6 juillet. L'intersyndicale réclame également la convocation immédiate d'un conseil d'administration.

CHÂTEAUBERNARD

Les Petites Mains de Dizedon reçoivent le public

Pierre, Michel et Hubert présentent le tablier avec sa serviette intégrée. PHOTO SANDRA BALIAN

Les Petites Mains de Dizedon réalisent vêtements, sacs et accessoires. Demain, il sera possible de découvrir leurs réalisations.

Jacquie Luqué, la présidente, et ses couturières recevront le public 6, rue Nouvelle, à Châteaubernard. « Petits gâteaux, boissons chaudes et fraîches vous seront offerts », précisent-elles.

Et si la couture n'a pas encore fait d'émule masculine, les époux n'ont pas hésité à jouer les mannequins pour leurs dames !

Contact au 05 45 36 44 05.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

La médiathèque se met à l'heure d'été

Ève Denni, responsable de la médiathèque La Kinkaïri de Châteauneuf-sur-Charente est convaincue que le moment est venu pour sa structure, qui comptabilise 1 300 lecteurs, de se recentrer autour d'actions culturelles de proximité. Il s'agit de proposer à tous les publics un lieu de vie, d'échanges et d'apprentissage avec un équipement accessible le plus performant possible.

Les médiathèques des villes rurales se prêtent parfaitement à la mise en place d'ateliers thématiques. Ceux de cet été portent sur des activités écoresponsables et le bien-être. Ils sont accessibles à tous depuis mercredi et jusqu'au 25 août, sur inscription préalable.

De gauche à droite : Marion Villard, Adrien Letzelter, Nicole Roy et Ève Denni présentent le programme de l'été. PHOTO A. M.

Début demain

La saison ouvrira demain avec la participation au projet « L'Art à ta porte » avec des plasticiens qui investiront les vitrines vides de la ville. Un peu plus tard, le 20 juin, l'association Charente nature, dans le cadre de « Mon territoire au fil de l'eau », installera un bar à eau à la médiathèque. Samedi 30 juin, l'association Maisons paysannes proposera de découvrir la conception de peintures naturelles et Floriane Virgo donnera des conseils et des astuces pour fabriquer des accessoires en cuir.

En juillet, il y aura des ateliers autour de la fabrication de produits cosmétiques, du yoga du rire, une soirée jeux, des jeux en bois, un atelier de conception de jeux de société, de l'initiation au massage pour bébé.

Au mois d'août, il s'agira de découvrir le Do in (méthode d'automassage), l'utilisation des huiles essentielles, de soulager les maux de bébé par le massage et d'apprendre l'utilisation des huiles essentielles pour les enfants.

Nicole Roy, vice-présidente à la culture de la Communauté d'agglomération du Grand Cognac, est venue ouvrir ce programme d'animations en compagnie de l'équipe locale, Ève Denni, Adrien Letzelter et Marion Villard.

Alain Michaud